



# Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergévin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - 📠 : (0590) 91.04.00

E-Mail : [cgtg.confederation@wanadoo.fr](mailto:cgtg.confederation@wanadoo.fr)

Pointe-à-Pitre, le 12 août 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Toute la lumière sur le Décès de notre collègue de Pôle emploi

Les employés de Pôle emploi font face à la perte d'un de leur collègue de travail, frappé par le COVID-19 à l'agence de Saint-Martin. En cette période de pandémie et de recrudescence des cas en Guadeloupe, la CGTG Pôle emploi dénonce l'attitude irresponsable de la direction.

A plusieurs reprises, la CGTG elle a tiré la sonnette d'alarme quant à l'efficacité des mesures prises pour combattre la pandémie. Ainsi, les élus de la CGTG avaient exercé un droit d'alerte le 25 mars, alors que des collègues étaient livrés à eux-mêmes sans protection suffisante, pendant le confinement et que 3 d'entre eux avaient exercé un droit de retrait.

Bien que refusant d'admettre la légitimité du droit d'alerte, la direction avait mis en place certaines mesures préconisées par l'enquête de la CGTG. Depuis, le 27 juillet, une nouvelle fois, la CGTG a réclamé la mise en place des dernières préconisations du gouvernement en matière de lutte contre la pandémie à savoir le port du masque y compris pendant les déplacements des agents sur leur lieu de travail et dans les réunions internes.

Une nouvelle fois, la direction de Pôle emploi n'a pas jugé utile de répondre aux inquiétudes soulevées à juste titre par des collègues estimant que le port du masque lors des déplacements était facultatif.

Les circonstances dans lesquelles notre collègue de Saint-Martin a contracté la maladie soulèvent elles aussi une série de questions. Alors que les élus du CSE ont unanimement réclamé une enquête, ils se heurtent de nouveau au refus de la direction de Pôle emploi. Qu'y a-t-il donc à cacher ?

La CGTG exige toute la lumière sur les circonstances qui ont conduit au décès de notre collègue !

**Marie-Agnès CASTROT**  
Déléguée syndicale CGTG  
Tél : 06 90 64 03 45

